Image not found or type unknown

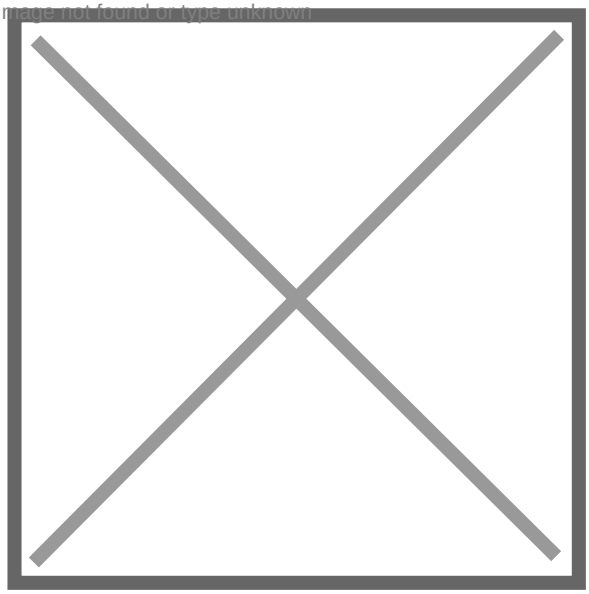

Assurance portable volé sfr

Par **robinetviolet**, le **26/04/2013** à **02:00**

Bonjour à tous,

Je me suis fait voler mon téléphone dans le métro, quelqu'un l'a pris dans ma poche, je l'ai remarqué mais il a refusé de me le rendre et est parti.

Le téléphone était assuré (spb assurance sfr), j'ai appelé pour déclarer le vol et connaissant mal le vocabulaire juridique j'ai dit "on me l'a pris, c'était un vol à l'arrachée".

J'ai du ensuite fournir des documents et ma plainte indiquait que le téléphone avait été pris dans ma poche.

L'assurance refuse de me rembourser car il y a selon eux une incohérence entre ma déclaration initiale et les faits décrits dans la plainte. J'ai été victime d'un vol à la tire et non comme je le pensais d'un "vol à l'arrachée".

Je me sens arnaquée par mon assurance qui profite de mon manque d'expérience et de vocabulaire adéquat... Que puis-je faire ?

Merci beaucoup !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés